



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5. Renforcer la capacité à agir du réseau par des moyens mieux pilotés et mieux partagés

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



5. Renforcer la capacité à agir du réseau par des moyens mieux pilotés et mieux partagés

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024



5. Renforcer la capacité à agir du réseau par des moyens mieux pilotés et mieux partagés

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024

POURSUIVRE LA DÉFINITION D'UNE TRAJECTOIRE PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENTS PARTAGÉE ENTRE LE CNOUS ET LES CROUS

Afin d'atteindre les objectifs ambitieux fixés en matière de construction et de réhabilitation de logement et de garantir le niveau d'investissements adapté en restauration, le Cnous et les Crous doivent poursuivre la conduite de leurs travaux dans un cadre pluriannuel, sur la base d'éléments de constats clairs et partagés (SPSI, SI dédiés) et mobilisant tous les leviers financiers identifiés, dans le cadre d'une programmation nationale du réseau.

Le Cnous s'engage à poursuivre la formalisation des perspectives budgétaires pluriannuelles afin de soutenir un dialogue stratégique entre le Cnous et les Crous.

RÉNOVER LE DIALOGUE STRATÉGIQUE INTERNE EN COHÉRENCE AVEC LE FUTUR CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (COP) SIGNÉ AVEC L'ÉTAT

La formalisation des objectifs de la lettre de mission signée par la ministre sera au cœur du dialogue stratégique entre le Cnous et les Crous d'une part et au sein d'un futur COP entre le Cnous et l'État d'autre part. Cette chaîne de pilotage entre le COP du Cnous et l'action des Crous doit être documentée et partagée, afin d'assurer sa déclinaison au sein du réseau (lettre de mission aux DG, COP Cnous-Crous).

Dans ce cadre, une attention particulière sera portée au renforcement des démarches de contrôle interne au sein des Crous. Le réseau s'engage à la réalisation d'un cadre contractuel partagé Crous-Cnous d'ici l'été 2025, soutenant le dialogue stratégique et le COP avec le ministère.

RENFORCER LA SOLIDARITÉ AU SEIN DU RÉSEAU DES CROUS

La crise sanitaire et ses conséquences économiques fortes au sein du réseau, comme les évolutions démographiques très contrastées entre territoires et les niveaux de soutien parfois très différents des collectivités territoriales, ont eu pour effet d'accroître les inégalités au sein du réseau des Crous.

Afin de réduire les divergences de situations au sein du réseau, en tenant notamment compte des difficultés financières spécifiques rencontrées par certains Crous, **le Cnous visera à amplifier les logiques de solidarité au sein du réseau dans l'allocation des moyens (finances, RH), tout en encourageant une logique de performance, en particulier dans le domaine de la transition écologique.**

MUTUALISER LES MOYENS ET LES SERVICES AU PROFIT DE LA QUALITÉ DE SERVICES ET L'OPTIMISATION DE L'ACTION DU RÉSEAU

5. Renforcer la capacité à agir du réseau par des moyens mieux pilotés et mieux partagés

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024

L'organisation des Crous en réseau est un atout qui s'incarne par la mutualisation des ressources humaines, des systèmes d'information et des compétences dans une visée d'optimisation des moyens mais aussi de valorisation d'expertises spécifiques et de renforcement de la capacité d'action des établissements.

Le Cnous proposera à chaque Crous de bénéficier d'un fond de solidarité et de mutualisation (FSM), financé via la Charge de Service Public (SCSP) allouée, afin de valoriser et développer les actions de mutualisation des moyens mis à disposition par les établissements en faveur du réseau (formateurs, appui d'équipes, centres de compétences mutualisés, etc.).

SÉCURISER, SIMPLIFIER ET RENFORCER LES SYSTÈMES D'INFORMATION DU RÉSEAU

Le réseau est engagé dans une amélioration continue de ses systèmes d'information avec les objectifs de simplification pour les agents et les étudiants, d'une rationalisation des procédures et d'un renforcement du pilotage du réseau. Les nouvelles technologies tel que l'intelligence artificielle (IA) seront mises à profit autant que possible pour faciliter le travail de l'agent et tendre vers la meilleure offre de service à l'étudiant. Il sera porté une attention particulière à adapter la fonction numérique pour accompagner cette transformation numérique et cela, à tous les niveaux du réseau des Crous, en veillant à amplifier les capacités d'innovation et de mutualisation. S'agissant des différents domaines métiers :

- RenoiRH et la refonte du SI Bourses et aides sont des chantiers centraux des trois années à venir. En matière de restauration et d'hébergement, les SI seront également profondément transformés pour gagner en qualité de pilotage et de service à l'utilisateur ;
- Le SI financier et comptable fera l'objet d'une attention particulière au regard de sa position centrale dans l'écosystème numérique des Crous. Une large étude sera lancée dès 2025 pour définir la cible en termes de SI financier et comptable pour les prochaines années en tenant compte des orientations portées par le projet de réseau et l'évolution de la réglementation. Il s'agira notamment de répondre aux exigences imposées par le nouvel infocentre Infinoé ;
- La couverture fonctionnelle des SI du réseau continuera à s'étendre comme la mise en oeuvre d'un volet numérique du suivi des PPI (contractualisation) et le développement des premières briques d'un SI patrimoine, tout en assurant le bon usage des SI dédiés de l'État.

Pour assurer le fonctionnement optimal de son environnement numérique, le réseau des Crous s'engage à déployer une politique de sécurité de ses SI, conforme à l'état de l'art et en phase avec les recommandations gouvernementales.

Un calendrier de soutenabilité du changement sera établi afin de rendre opérationnelle la mise à niveau et en sécurité de l'ensemble des SI des Crous d'ici 2027.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



5. Renforcer la capacité à agir du réseau par des moyens mieux pilotés et mieux partagés

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DE LA CENTRALE D'ACHATS

La centrale d'achat qui permet d'ores et déjà une économie annuelle estimée à 25 Meuros a vocation **à élargir le champ de son périmètre au-delà des seuls produits alimentaires comme des seuls établissements d'enseignement supérieur**, avec une attention au bon équilibre nécessaire aux circuits locaux d'approvisionnement des établissements et au service des ambitions de la stratégie de transition écologique du réseau dans le cadre d'achats responsables. En fonction des éventuelles évolutions législatives la centrale d'achats du réseau proposera ses services à d'autres acteurs de la restauration collective conformément aux conclusions du Plan Achats de l'État.



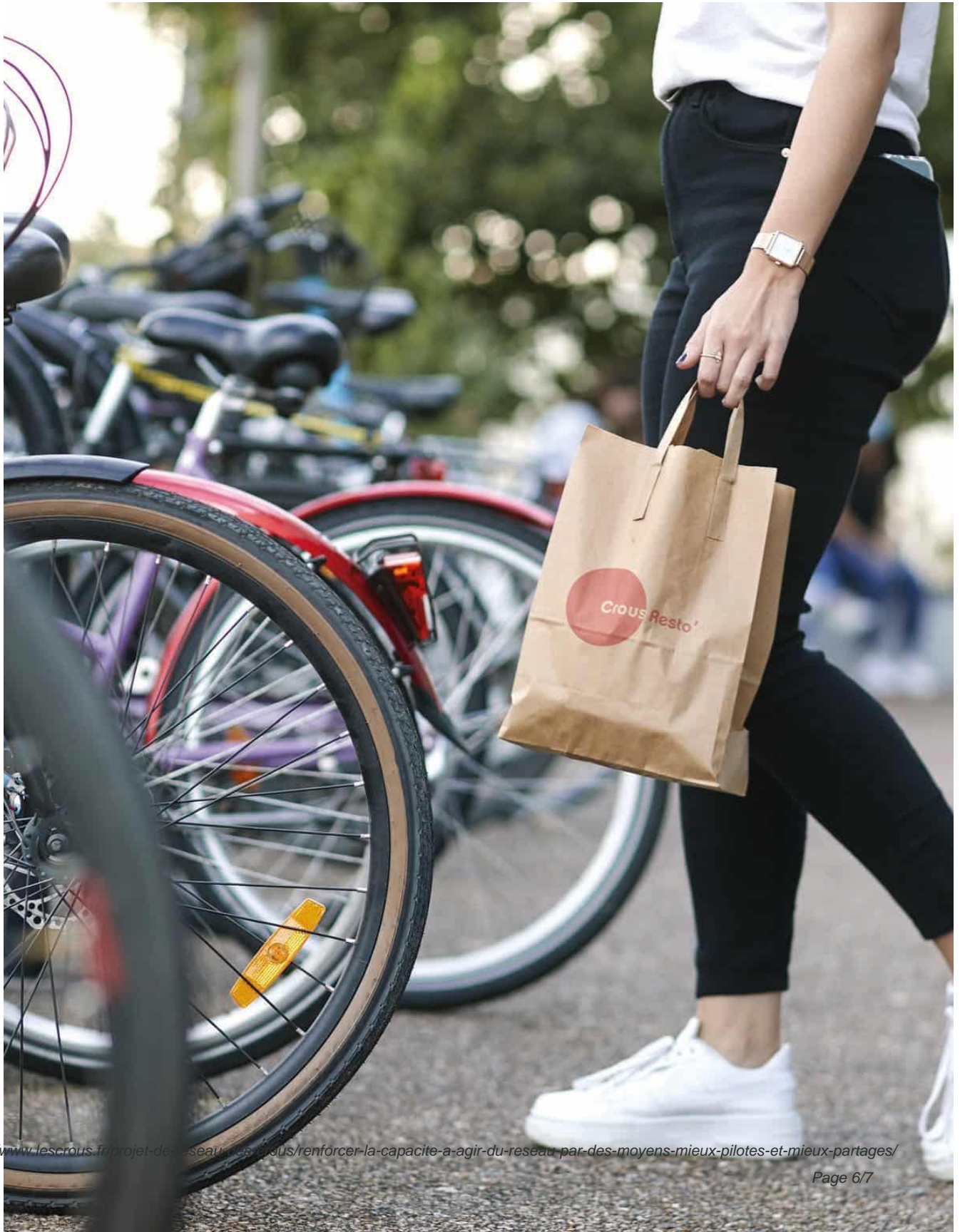
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5. Renforcer la capacité à agir du réseau par des moyens mieux pilotés et mieux partagés

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5. Renforcer la capacité à agir du réseau par des moyens mieux pilotés et mieux partagés

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024